

LA UNE

MENU



ACCUEIL AUDIO FIL ACTU INFO SPORT ACTUALITÉS LOCALES CULTURE ET MUSIQUE ENVIRONNEMENT ET NATURE SANTÉ



© Grace Cary

17 juil. 2023 à 08:00 · 2 min

Par
RTBF via

La Une • La Trois • La Première • Musiq3 • Vivacité • Classic 21 • Tipik • Auvio Kids TV

PARTAGER



Écouter l'article

La Télévision Numérique Terrestre belge, connue sous le nom de TNT, s'apprête à franchir une nouvelle étape en passant à la Haute Définition (HD) dès ce 17 juillet, offrant ainsi une meilleure qualité vidéo aux téléspectateurs. La RTBF, en tant que diffuseur du bouquet de chaînes de la TNT en Fédération Wallonie-Bruxelles, recommande à ses utilisateurs de vérifier la comptabilité de leurs récepteurs pour continuer à capter gratuitement ses chaînes.

La TNT est un moyen populaire et gratuit de recevoir des programmes télévisuels et radiophoniques en Belgique grâce à la diffusion numérique via les fréquences hertziennes terrestres. Actuellement, **la RTBF assure la diffusion de la TNT sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles**, proposant un bouquet comprenant les **3 chaînes TV de la RTBF (La Une, TipiK, La Trois)** et le BlickPunt de la BRF ainsi que **5 radios de la RTBF (La Première, VivaCité, Tipik, Classic21, Musiq3)** et la radio BRF1.

Aujourd'hui, la RTBF continue sa **transition numérique** en offrant à ses téléspectateurs **une qualité vidéo supérieure** grâce à la norme DVB-T2, qui garantit une **diffusion en haute définition**. Le passage du **standard DVB-T au DVB-T2** permettra cette

amélioration. De plus, le format de compression vidéo utilisé sera le HEVC (H.265). Avec l'avènement de la 5G, la diffusion sera transférée des canaux 56, 55, 45 et 49 vers le canal 42, prochainement. **Le canal 42 deviendra ainsi le seul canal disponible pour la partie francophone du pays.**

Qu'est-ce que cela implique ?

Pour continuer à capter le bouquet, les utilisateurs de la TNT doivent impérativement vérifier la comptabilité de leur récepteur.

Comment vérifier la comptabilité du récepteur ?

Pour déterminer si le téléviseur est équipé d'un **récepteur T2** adapté à la réception de la nouvelle technologie, les utilisateurs de la TNT ont deux possibilités :

- Soit, ils possèdent une télévision récente avec un récepteur T2 intégré
- Soit, ils ont une ancienne télévision dépourvue de récepteur T2

Comment savoir si vous avez un récepteur T2 ?

Les utilisateurs doivent **scanner leur bande UHF et s'assurer que leur récepteur décode les chaînes HD**. Dans le **cas contraire**, ces utilisateurs sont invités à **se procurer un boîtier DVB-T2 à décompression vidéo HEVC**, disponible dans tous les magasins de produits électroniques (ou d'opter pour d'autres modes de réception des chaînes, telles que la télévision par câble, par satellite ou par Internet via AUVIO).

La RTBF encourage tous les téléspectateurs de la TNT belge à se préparer en conséquence afin de continuer à profiter de ses chaînes et de sa programmation. **Les utilisateurs de la TNT qui ne possèdent pas de récepteur T2 sont donc invités à se procurer le boîtier de réception dès ce 17 juillet et au plus tard le 31 août, date à laquelle la diffusion en HD sera pleinement opérationnelle.**

Inscrivez-vous à la newsletter TV!

Tous les jeudis matin, recevez un aperçu de votre programme sur les trois chaînes TV de la RTBF : La Une, Tipik et La Trois.



[Voir la newsletter](#)

Je m'inscris

PARTAGER



Tous les sujets de l'article

La Une

La Trois

La Première

Musiq3

Vivacité

Classic 21

Tipik

Accueil

Auvio Kids TV

SUR LE MÊME SUJET

TV